



REVUE DE PRESSE

Mardi 02 avril 2019



Un supermarché pour noctambules

Etudiants en panne de lessive ou travailleurs à horaires décalés, ils constituent les nouveaux habitués de la nuit du supermarché Casino Lyon-Gambetta, le premier à ouvrir 24h/24 en France.

«C'est une aubaine pour moi. Je n'ai pas pris de fast-food sur la route car je sais que c'est ouvert ici», déclare Sylla N'Taye, livreur de 54 ans, baguette de pain en main. *«En ville, les grands magasins qui restent ouverts, ça arrange beaucoup de monde. Donc ça aura du succès; c'est forcé»,* prédit-il.

Depuis le 5 décembre, ce supermarché de 2.000 mètres carrés au cœur d'un quartier où se côtoient immeubles de bureaux, d'habitation, résidences étudiantes et hôtels, ouvre jour et nuit. A partir de 21h, les paiements se font sur les caisses automatiques ou via



Le supermarché Casino Lyon-Gambetta est le premier 24h/24 à ouvrir en France.

Photo AFP

l'application développée par Casino.

«Un besoin de la clientèle»

L'ouverture du supermar-

ché 24h/24 correspond «à un besoin de la clientèle», explique le directeur de Casino pour la région lyonnaise Jean-Bernard Gaudemer, ajoutant qu'il s'agit aussi de rivaliser

avec le commerce en ligne. L'extension des horaires d'ouverture a entraîné l'embauche d'un manager et d'un employé pour la soirée, puis, à partir de minuit, ce sont quatre vigiles qui veillent sur le magasin. En cas de difficultés en caisse, un boîtier permet de joindre un conseiller. Pour Anthony Ferrer, coursier de 25 ans, l'achat nocturne reste du «dépannage» car «payer à la caisse libre-service avec un gros chariot, c'est assez compliqué».

«On s'adapte à la vie d'aujourd'hui. Les courses restent une contrainte pour les gens», estime le directeur du supermarché Robert How qui, après quelques mois, a vu se former une clientèle «d'habitues de la nuit».

Ces nouveaux fidèles sont ambulanciers, policiers, salariés dans la restauration, étudiants...

Sept Français sur dix s'estiment drôles

70%
des Français
se trouvent **MARRANTS**



8%

des 18 - 24 ans

30%

des 55 ans et plus

Top 5 des traits de caractères que les Français s'attribuent

1 Sociable

2 Calme

3 Optimiste

4 Spontané(e)

5 Chaleureux(se)



73% des Français
se disent **BLAGUEURS**

82%

des millenials
(18 - 34 ans)

65%

des 55 ans
et plus



Source : Yougov.com - Etude Omnibus réalisée du 27 au 28 mars auprès de 1.008 personnes représentatives de la population française, selon la méthode des quotas.

INFOGRAPHIE CL

- Au pays du cognac et du pineau, ces Charentais ont fait le choix d'une vie sans alcool
- Une abstinence qui questionne ■ Et qui n'est pas toujours bien comprise.

Alcool: la drôle de vie des abstinentes

Mathieu ESCOULA
mescoula@charentelibre.fr

Alors que l'agence Santé Publique France a révélé la semaine dernière qu'un quart des Français consomment trop d'alcool, certains Charentais ont choisi... l'abstinence. Non par religion ou pour des raisons de santé, mais par choix personnel.

Un passé traumatisant



Pour Stéfany Talbot, auto-entrepreneuse dans le service à la personne, l'alcool réveille un passé tragique. En 2001, son compagnon

de l'époque perd la vie après avoir été percuté par un automobiliste ivre avec 2,86 grammes d'alcool par litre de sang. Trois ans plus tard, le père de son fils se suicide, atteint par une grave dépendance à l'alcool. Si la trentenaire concède avoir déjà pris une cuite à 27 ans, sa consommation se limite désormais à deux ou trois verres par an. Une quasi-abstinence pas toujours bien comprise. Et les exemples ne manquent pas.

Quel a été son agacement lorsqu'il y a huit ans, au restaurant, après avoir demandé si un cocktail sans alcool pouvait lui être servi, elle s'est vu sèchement répondre par la négative avant que la serveuse ne passe commande à haute voix «Un jus d'orange pour la petite». Ou quand en 2017, lors d'une fête des voisins, elle s'est vu proposer avec insistance un verre d'alcool avec pour argument: «Faut se faire plaisir». Si elle est désormais parée pour ce type de situation, elle regrette néanmoins les regards suspects auxquels elle doit régulièrement faire face.

Le roi des 3^e mi-temps... sans alcool

Jérôme di Tommaso est formel: «En trente ans de rugby, je n'ai jamais loupé une 3^e mi-temps!»



Si cet après-match ouvre parfois les portes à quelques excès, ce commerçant angoumois de 52 ans assure profiter de la fête jusqu'à tard dans la nuit sans boire la moindre goutte d'alcool. Une abstinence décidée au lendemain d'une soirée arrosée malheureuse? «Pas du tout, je n'ai jamais aimé ça. Rien que l'odeur me révolte», tranche l'ancien rugbyman, reconverti dans le théâtre, «un milieu beaucoup moins festif». Autoproclamé «expert en eaux pétillantes» qu'il déguste dans des verres ronds à pied car «ça conserve mieux les bulles», il martèle qu'«une bonne eau vaut tous les vins du monde».

Régulièrement questionné sur sa non-consommation et un éventuel passé d'alcoolique, il assure que son abstinence n'a jamais été

un motif d'exclusion, notamment en soirée. «J'ai été accepté comme un mec qui buvait beaucoup, sourit-il. Et une chose est sûre, je ne commencerai jamais!»

«On oublie souvent de me servir à boire»



«Tu es sûrement la seule Charentaise à ne pas boire d'alcool.» Des remarques comme celle-ci, Stéfany Petit, âgée de 38 ans, en essuie régulièrement lorsqu'elle décline un verre d'alcool. «Et bien souvent, comme le choix est limité, je termine avec un verre d'eau», soupire cette habitante d'Angoulême. Un sentiment d'exclusion accentué quand arrive l'heure de la deuxième tournée. «On oublie souvent de me servir à boire», témoigne-t-elle.

L'abstinence philosophique

Tatouage du «straight edge» sur le bras – un mouvement dont les adhérents ne consomment ni alcool, ni tabac, ni drogues –, Maxime Marcelly, 23 ans, regrette que son abstinence ait entravé son intégration lors des soirées étudiantes. «Ceux qui fument vont dehors, ceux qui boivent restent ensemble, je ne me sentais pas à ma place, explique-t-il. Beaucoup pensent que parce qu'on ne boit pas, on n'est pas drôle, c'est un peu vexant.» Adepte des concerts de musique metal, il lui est régulièrement demandé sa carte d'identité lorsque, verre de soda en main, il commande au bar une boisson alcoolisée pour un ami. Comme un sentiment que l'abstinence infantilise.



«On se foutait de ma gueule»

Christian (le prénom a été modifié), retraité de 66 ans, a été dépendant à l'alcool pendant une dizaine d'années. Il y a quatre ans, il a fait le choix d'une abstinence totale. Non sans mal. «Au début, on se foutait de ma gueule, on me disait que j'étais une gonze et on m'incitait à boire, se rappelle cet ancien employé d'un centre de traitement informatique. Du coup, j'évitais toutes les situations où j'étais en lien direct avec l'alcool: lorsque l'apéritif était servi chez moi, je préférais aller dans le jardin et je ne fréquentais plus les bistrotts.» Une tentation, à l'époque, permanente qui le poursuivait jusque dans son sommeil. «J'ai rêvé une fois que je prenais un bain de bière», sourit-il. Débarrassé de ses anciens démons éthyliques, Christian assure qu'il lui est désormais inconcevable de boire à nouveau. «Ça ne me fait plus envie.» Et glisse avec une once de fierté: «J'ai aujourd'hui des copains qui viennent me demander comment j'ai fait pour arrêter.»

«On me dit "t'as une vie de merde"»

«Être une extraterrestre.» Tel est le sentiment de Julie Guinot, 27 ans, lorsqu'elle annonce sa non-consommation d'alcool, «tout simplement car je n'aime pas le goût». Si dans son entourage certains félicitent la jeune femme, voyant en elle une capitaine de soirée bien utile, d'autres bloquent toujours. «On me dit "c'est triste, t'as une vie de merde", témoigne cette habitante de Chaseneuil-sur-Bonnieure. Peut-être que je passe à côté de quelque chose, soupire-t-elle. Avant de nuancer. Mais pour l'heure, j'arrive très bien à vivre sans.»



Dr Philippe Batel

«Les abstinentes ne sont pas respectés»

Pour le psychiatre et addictologue Philippe Batel, chef du service addictologie de la Charente, la consommation d'alcool est une norme sociale. Il constate un manque de considération à l'égard des abstinentes. Et déplore la mollesse du discours de l'État.

Quand une personne arrête de fumer, on la félicite, quand elle arrête de boire, on lui demande ce qui ne va pas, pourquoi?

Philippe Batel. L'idée que l'alcool peut devenir une maladie n'est pas ancrée dans l'esprit collectif. Dès lors qu'une personne arrête de boire, elle sort de la norme sociale. Or en France, les abstinentes sont nombreux, mais on ne les repère pas car ils se cachent et sont poussés à se justifier sur leur

non-consommation. Bien souvent, on n'interroge pas quelqu'un qui commande une bière dans un bar. En revanche, on va le questionner s'il demande une boisson sans alcool. Les abstinentes ne sont pas respectés.

Pourquoi l'abstinence n'est-elle pas tendance?

Car elle est un miroir insupportable pour les autres. Parmi mes patients, j'ai un couple qui a un problème d'alcool. Depuis que la femme est abstinente, son mari est insupportable avec elle. Je soigne également un homme, commercial dans une grande maison de cognac, à qui on met une pression en interne en lui disant «tu n'es pas un homme si tu es incapable de goûter les produits que tu vends». Il n'a donc

comme seul choix de continuer à consommer de l'alcool, une abstinence totale pouvant lui faire perdre son emploi.

Comment expliquez-vous que le tissu social soit aussi imprégné par l'alcool?

Car c'est le meilleur lien entre les membres d'une société. La vie des Français a toujours été accompagnée par l'alcool: on boit un coup pour une naissance, un baptême, un mariage et même un enterrement. De plus, le discours gouvernemental n'est pas à la hauteur des offensives menées par les alcooliers alors que les dommages liés à l'alcool coûtent 17,6 milliards d'euros à la nation chaque année. L'alcool est l'opium du peuple dans le sens où il permet d'avoir la paix à l'État qui mesure

parfaitement les risques qui y sont liés. Le raisonnement du gouvernement est clair: il incite les Français à ne pas fumer, à ne pas manger trop gras, trop sucré et salé, à consommer cinq fruits et légumes par jour, à se protéger lors des rapports sexuels, à prendre les escaliers plutôt que l'ascenseur... Il ne veut pas en plus les emmerder à limiter leur consommation d'alcool.



Photo Renaud Joubert

■ La ville est éligible au dispositif de défiscalisation Denormandie, dont le décret d'application a été publié mardi dernier ■ Selon plusieurs sites spécialisés, c'est un bon plan.

Cognac: c'est le moment d'investir dans l'ancien

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Elle apparaît en neuvième position parmi les 222 villes éligibles au dispositif sur «Les Echos.fr». Mieux: elle est en sixième place sur le site d'évaluation immobilière MeilleursAgents, qui a repéré une vingtaine de villes où investir selon les taux de rentabilité. «Sur les sites spécialisés et les forums, Cognac est dans le peloton de tête des villes où on pourrait rapidement faire des affaires», résume Philippe Dominique, directeur général des services à la Ville de Cognac.



Une excellente nouvelle pour Cognac qui n'avait jamais bénéficié d'un tel outil fiscal.

Avec l'opération Action cœur de ville, dont l'un des axes est de réhabiliter les logements dans les centres, Cognac se retrouve éligible au

Étendre aux petites villes?

En charge de l'habitat à l'agglomération de Grand Cognac, Jérôme Royer aimerait que le dispositif Denormandie soit étendu aux villes comme Jarnac, Segonzac et Châteauneuf, où les logements vacants et à rénover sont également nombreux en centre-ville. «Nous n'avons aucun engagement sur ça», indique Frédéric Bardoux, le directeur du projet Action cœur de ville. «Nous allons en discuter avec les services de l'État», ajoute-t-il, tout en convenant que les procédures sont longues.



Le taux de vacance atteint 15 % dans le centre-ville. Au-dessus des commerces, les logements ont besoin d'un gros coup de rénovation.

Photo Christophe Barraud

dispositif de défiscalisation Denormandie, alors qu'elle ne l'était pas à la loi Pinel. Il s'adresse aux bailleurs qui achètent ou ont acheté un bien à rénover depuis le 1^{er} janvier à Cognac, qui y réalisent des travaux de rénovation représentant au moins 25 % du coût total du projet et qui souhaitent mettre leur logement en location longue durée, pendant six, neuf ou douze ans.

Le plafond des dépenses prises en charge est de 300.000 €. Et le loyer, lui, ne doit pas excéder 8,82€ du mètre carré. Les conditions pour bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu. Une aubaine pour la ville qui compte quelque 1.200 logements vacants, soit 10,7 % du parc existant. Cette vacance progresse même jusqu'à 15 % dans le centre-ville, en particulier dans les logements situés au-dessus des commerces. «Nous espérons que de nombreux investisseurs locaux s'en saisiront», observe Michel Gourinchas, le maire. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour Cognac qui

n'avait jamais bénéficié d'un tel outil fiscal, jusqu'à présent réservé aux grandes agglomérations.»

Toute la ville est éligible

Directeur du projet Action cœur de ville, Frédéric Bardoux est déjà régulièrement contacté par de potentiels investisseurs: «Des privés locaux qui sont intéressés pour réinvestir dans leur ville et qui ont ciblé des logements», mais également par «des sociétés d'investissement qui collectent les fonds de clients privés pour travailler sur des programmes plus ambitieux». Pour lui, «la dynamique sur Cognac et la visibilité nationale peuvent nous aider. Quand des investisseurs s'intéressent à une ville, ils la mettent en concurrence avec d'autres. Ici, nous avons un atout fort: la qualité du patrimoine avec le label Ville d'art et d'histoire.» Mais surtout «que des investisseurs comme les Chais Monnet aient parié sur Cognac crée une dynamique d'ensemble qui rassure».

Frédéric Bardoux prévoit de faire une réunion avec les banquiers, les notaires et les agents immobiliers pour diffuser l'information. «Une bonne nouvelle» aux yeux de l'agent immobilier Morgan Berger, par ailleurs candidat à la mairie de Cognac, qui salue ce dispositif «moins contraignant que le de Robien». Le dispositif Denormandie ne prévoit pas de sectorisation: toute la ville de Cognac est concernée. «C'est bon pour tout le monde car le marché locatif est saturé», observe encore le professionnel, qui ajoute qu'il faudra que «ça corresponde à la demande du marché». «Les gens recherchent surtout des appartements avec deux chambres et une cour. S'il n'y a pas d'extérieur, il faut de belles prestations intérieures.» Également très demandées: les maisons avec quatre chambres et garage. «Ça a une valeur de 800€ mais un propriétaire aujourd'hui peut facilement en demander 1.000.» «J'apprécie ces dispositifs incitatifs», conclut Morgan Berger. Attention, toutefois à ne pas créer de bulle spéculative.»

Onze élèves de l'IME Fraineau mettent le cap sur la Grèce

C'est la première fois qu'un groupe de l'établissement part aussi loin et aussi longtemps. Les élèves ont cherché les financements.



Wilo, Zoé, Floreen, Lydia, Laura, Élodie, Maëlle, Quentin, Kenza, Coralie et Florian s'envolent en mai.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Ils connaissent le nom des dieux grecs sur le bout des doigts. Zeus, Aphrodite ou Hermès n'ont plus aucun secret pour ces onze élèves, âgés de 13 à 15 ans, de l'institut médico-éducatif (IME) Fraineau à Cognac. Du 16 au 25 mai, ils s'envolent pour Athènes, où ils visiteront notamment l'Acropole. Au menu de leur séjour également: quatre jours sur l'île de Santorin, agrémentés d'un baptême de plongée. Un projet un peu fou de l'avis du directeur de l'établissement, Cyril Basso. À l'IME, les voyages ne sont jamais aussi longs et ne se font jamais aussi loin. Mais il a décidé de faire confiance à Arnaud Brousseau, enseignant spécialisé, qui a déjà organisé des classes découverte avec des jeunes en situation de handicap à Barcelone ou en Guadeloupe. «Ce que nous souhaitons, c'est les ouvrir sur le monde. Leur montrer

que c'est possible malgré leurs difficultés ou leur handicap et que ce n'est pas pour ça qu'on doit se priver de ce genre de choses.» Ce voyage en Grèce, Arnaud Brousseau le prépare depuis octobre ou novembre avec son groupe d'élèves et trois collègues, qui ont volontiers accepté de se lancer dans l'aventure: Catherine Mallet, éducatrice spécialisée, Grégory Barbotin, aide médico-psychologique et Laurent Dassé, prof de sport.

«Leur montrer que c'est possible»

«On veut rendre les jeunes acteurs de ce projet. C'est une vraie démarche collective», assurent-ils. Ainsi, les élèves ont eux-mêmes participé à la recherche des financements. Pour pouvoir partir, ils devaient récolter 7.210€, sur un budget total estimé à 15.000€. Pour cela, ils ont préparé des plats - pizzas, tartes au thon ou au chocolat, soupes de légumes - vendus cha-

que semaine aux salariés de l'IME, aux membres du conseil d'administration, aux familles... Cela leur a aussi permis de travailler en informatique sur des tableaux de commande. Deux repas grecs ont également été organisés dans le nouveau restaurant d'application de l'établissement. À la carte: tzatziki, houmous, moussaka et gâteau de semoule. En écrivant quelques courriers, ils ont enfin touché des entreprises qui leur ont fait des dons. Résultat: les jeunes et leurs encadrants ont réuni 7.600€. L'établissement financera le reste grâce à une donation qui a entraîné un appel à projets. «De ma place de directeur, je me dois d'accompagner les salariés qui portent de tels projets», dit Cyril Basso. De quoi laisser de beaux souvenirs dans les têtes de Wilo, Zoé, Floreen, Lydia, Laura, Élodie, Maëlle, Quentin, Kenza, Coralie et Florian... Seulement deux d'entre eux ont déjà pris l'avion.

■ CHÂTEAUBERNARD

Chez les Castelbaladins, un printemps sur les planches



Une trentaine de personnes se sont réunies autour d'une lecture de poèmes. Photo CL

Dans le cadre du Printemps des poètes, les Castelbaladins ont élargi la palette de leurs talents en invitant, vendredi soir, quelques amis de l'association à une lecture de poèmes. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître puisque plus de trente personnes se sont retrouvées dans la salle Sainte-Thérèse

pour vivre ce moment poétique et convivial. Le thème de cette année, la beauté, a été célébré avec Ronsard ou Yves Duteil, tandis qu'une deuxième partie «libre» a permis de redécouvrir la poésie de Victor Hugo, Alfred de Vigny, Léo Ferré, Prévert ou Rostand, mais aussi Grand Corps Malade ou encore des auteurs locaux.

Léa Vezin a su pousser son idée jusqu'au bout



La professionnelle de la puériculture s'est décidée à proposer via Internet du matériel pour enfants en location, après avoir écouté les difficultés des parents. Photo CL

Pas facile de voyager avec des tout-petits, «la voiture est vite pleine», et «en train, c'est vite très encombrant». Ou de recevoir ses petits-enfants si «on ne possède pas de lit ou siège adaptés». En entendant ces réflexions, la Castelbernardine Léa Vezin a imaginé un site de location de matériel de puériculture. On peut y trouver lit parapluie, poussette, siège auto,

baaignoire, etc. à emporter pour quelques jours. Passionnée par la puériculture, elle compte bien faire grandir cette idée, une nouveauté dans la proche région. Le matériel est visible sur le site babyloc16.webself.net et les réservations se font par mail à l'adresse lea-vezin@wanadoo.fr.

Contact 06.68.79.20.63.

L'image



Voulez-vous danser, grand-mère?

Cette année, le carnaval des CP de Jules-Vallès était particulier, puisque ces derniers étaient invités à un goûter dansant partagé avec leurs aînés des Jardins-de-Louise. Pas intimidés, ils ont dansé et invité des résidents conquis par cette jeunesse joyeuse. Il faut dire qu'ils se connaissent bien: via les «ateliers citoyens» de l'école, ils reçoivent cinq résidents depuis janvier, qui leur lisent des contes et les ont aidés à fabriquer les masques qu'ils portaient au goûter (Photo CL).

■ ASSOCIATION

Réunion des Alcooliques anonymes ce soir à Châteaubernard. Une réunion des Alcooliques anonymes est programmée tous les mardis d'avril à 19h à la maison des associations au 14, rue Pierre-Pinard à Châteaubernard. Prochain rendez-vous ce mardi 2 avril. Contact: 09 69 39 40 20 (prix d'un appel local).

Coiffure Al'Din'

DU LUNDI AU SAMEDI 9h - 18h non stop

4, rue de l'Isle d'Or
Place du Canton
COGNAC
05 45 82 45 71

Cet après-midi



Plus agité l'après-midi.

Le temps devient plus chargé avec des pluies suivies d'averses. Ces précipitations peuvent être temporairement soutenues, et s'accompagner parfois d'un coup de tonnerre. Vent modéré de Sud-Ouest à Ouest, avec des rafales de 50 à 60 km/h.

Mercredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
5° 12°	5° 12°	5° 11°	2° 11°

Jeudi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
2° 13°	0° 13°	0° 12°	-2° 12°

Vendredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
4° 16°	3° 16°	2° 16°	1° 15°

Samedi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
7° 15°	6° 16°	5° 16°	4° 16°

Dimanche

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
6° 16°	6° 17°	5° 17°	5° 16°

Lundi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
7° 16°	7° 17°	6° 17°	6° 17°

HIER

	Mini	16h
Angoulême	4°	18°

L'arrondi en caisse, le don mini et facile

Jusqu'alors confidentiel le système séduit de plus en plus d'enseignes commerciales. Un bonus pour elles en termes d'image. Un gain pour les associations qui touchent un public plus large



L'enseigne Monoprix s'est lancée dans l'arrondi en caisse en décembre dernier, aux côtés de microDON et au profit d'Unis-Cité, partenaire de l'enseigne depuis trois ans. PHOTO THIERRY DAVID / LE SUD OUEST

Valérie Deymes
vdeymes@sudouest.fr

«**V**oilà Madame, ça vous fera 58,93 €. Vous payez par carte ? Bon. Souhaitez-vous arrondir à 59 euros au profit de l'association pour la scolarisation des petites-filles cambodgiennes. Toutes à l'école ? » La cliente de cette enseigne de parfums et de cosmétiques a le choix : soit elle appuie sur la touche verte, est facturée 59 euros et fait un don à une structure associative de 7 centimes ; soit elle appuie sur la touche rouge et s'acquitte simplement de son achat à 58,93 €. Cette alternative solidaire proposée par son magasin relève de ce que l'on appelle « l'arrondi en caisse ». La pratique se multiplie. Le consommateur est sollicité pour des sommes de quelques centimes jusqu'à l'euro supérieur et l'opération ainsi consentie s'affiche sur son ticket de caisse (à conserver pour la réduction fiscale).

Dix ans que la start-up microDON développe des « solutions innovantes pour faciliter l'engage-

ment solidaire », dont l'arrondi. Celui-ci se décline en caisse, sur salaire, sur relevés bancaires ou en ligne. Une générosité embarquée qui, pour l'arrondi en caisse, est d'une facilité déconcertante et quasi indolore pour le donateur, car limitée à des centimes d'euros et adossée à des actes de la vie courante. Pour autant, si le mouvement pour cette option s'accélère, il reste pour le moment circonscrit à des enseignes qui ont plus de 10 points de vente. « Actuellement, nous avons 20 enseignes partenaires, soit 4 000 magasins. Les dernières à nous avoir rejoints sont Monoprix et Truffaut. Et quatre autres devraient être opérationnelles d'ici l'été », souligne Lucie Gaudens, directrice de la communication de microDON.

Le choix du bénéficiaire

« L'ensemble des dons collectés ne transite jamais par notre start-up et nous ne prenons aucune commission dessus. Tout comme les enseignes d'ailleurs. Les sommes sont intégralement reversées aux associations via le Réflexe solidaire, un fonds de dotation partenaire. Le système est parfaitement sécu-

risé et a été visé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Pour vivre, microDON vend des prestations de services aux entreprises partenaires, pour les accompagner dans la mise en place des outils de collecte et pour le suivi des actions solidaires. » Plus l'enseigne a de magasins ou l'entreprise a de salariés pour l'arrondi sur salaire, plus le modèle de la start-up est efficient. « Nous travaillons à adapter notre modèle à des structures commerciales plus petites. »

Comment les associations bénéficiaires sont-elles choisies ? « Les

enseignes ont toute latitude. Beaucoup se tournent vers celles dont l'objet a un lien avec leur activité », ajoute Lucie Gaudens. C'est le cas par exemple de Rouge Gorge, enseigne de lingerie qui collecte au profit de l'association Le Cancer du Sein, ou de Jules, spécialisée dans le prêt-à-porter masculin, pour Mo'vember Foundation mobilisée sur la prévention des cancers spécifiquement masculins.

Une contagion réelle

Les enseignes commerciales auraient-elles soudainement un besoin irrésistible et non assouvi de se mobiliser pour des grandes causes humanitaires, sociétales ou en-

LES DONS AUX ASSOCIATIONS EN FRANCE

7,5 MILLIARDS D'EUROS. C'est le montant des ressources annuelles du secteur de la générosité, dont 2,6 milliards de dons déclarés par les particuliers et 3 milliards issus du mécénat des entreprises.
5,5 MILLIONS. C'est le nombre de foyers fiscaux donateurs.
LES MOYENS UTILISÉS. En 2018, 40 % des dons ont été faits par chèques (contre 45 % en 2017),

34 % en liquide, 18 % en prélèvement automatique et 15 % par carte bancaire en ligne (contre 12 % en 2017).

1,95 MILLIARD D'EUROS. C'est le volume de fonds collectés dans le cadre de la finance alternative, soit 39 % de plus qu'en 2017. À noter que le financement participatif en France a augmenté de 20 % pour atteindre 402 millions d'euros.

vironnementales ? Certaines n'ont pas attendu l'arrondi en caisse pour donner, c'est vrai. Mais la contagion est réelle et générée par les aspirations sociétales du moment. D'où l'intérêt de rendre le don « visible » aux yeux du grand public et d'abonder ainsi la RSE (Responsabilité sociale de l'entreprise) de l'enseigne.

Les salariés s'y mettent

Et pour les associations quels bénéfices ? En dix ans, microDON a collecté 11 millions d'euros, correspondant à 33 millions de dons, reversés à 1 200 associations. Des petites sommes qui additionnées les unes aux autres feraient de grandes rivières. Le syndicat France Générosités, qui regroupe 97 des plus importantes associations et fondations françaises, analyse ces flux. « En 2018, les Français ont augmenté leur don moyen sachant que 92 % des versements sont réalisés par des donateurs fidèles. En revanche, la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) et sa transformation en impôt sur la fortune immobilière (IFI) ont impacté à la baisse (-54 %) les sommes données (-130 millions d'euros). Nous allons voir également à la fin de l'année les conséquences du prélèvement à la source et de l'augmentation de la CSG sur les retraites... » avance Nolwenn Poupon, responsable études de France Générosités.

« Ça reste un don unique qui ne crée pas de lien entre le donateur et l'association »

Dans ce contexte, tous les modes de collecte sont bons à prendre. « Axé sur des petites sommes, l'arrondi en caisse a l'avantage de toucher des publics de tous âges, quand les autres modes de collecte sont dominés par les retraités. Le geste est simple et rapide. Les limites du système : ça reste un don unique qui ne crée pas de lien entre le donateur et l'association. Celle-ci ne peut pas remercier, ni dire à quoi va servir la somme collectée. »

L'arrondi sur salaires fait également son chemin : 472 entreprises de plus de 250 salariés proposent à leur personnel d'opter (ou non) pour un arrondi d'un montant et d'une fréquence de leur choix pour l'association qui leur convient parmi plusieurs suggestions.

Enfin, le don gratuit se répand, à l'exemple de celui développé par le site Goodeed. Ici le consommateur clique sur un ou plusieurs projets. Il s'engage à visionner une publicité de 20 secondes. Et le don est validé sans déboursier un centime. C'est le commanditaire de la publicité qui passe à la caisse. Un don de temps en quelque sorte. Et en parlant de temps, microDON vient de lancer une plateforme à destination des salariés d'entreprise désireux de s'engager dans du bénévolat, du mécénat de compétences ou encore dans un projet solidaire.

C'EST DANS **L'ACTU**

Les Trophées de l'œnotourisme récompensent Hennessy

Le numéro 1 du cognac a été primé par Atout France et le magazine « Terre de vins »

Vendredi, à Paris, l'agence Atout France et le magazine « Terre de vins » décernaient des Trophées de l'œnotourisme. Le prix spécial du jury est allé à la maison Hennessy, dont « l'engagement » a été salué. Le numéro 1 du cognac, rappelons-le, a renouvelé son circuit de visites en 2016. Le négociant a entraîné ses collègues et concurrents dans une saine émulation. La remise de ces trophées s'est déroulée dans les salons du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Deux autres négociants étaient en lice : Rémy Martin (catégorie créativité et originalité) et Otard Château de Cognac (œnotourisme d'affaires et événements privés).



Le nouveau circuit de visites d'Hennessy a été inauguré en 2016. Il mêle la tradition aux technologies modernes. PHOTOARCH ANNE LACAUD

Un homicide sur fond de drogue

COGNAC Un quadragénaire a été tué par arme à feu hier matin. Le tireur, qui a alerté lui-même les autorités, a été placé en garde à vue

Philippe Ménard
p.menard@sudouest.fr

Un règlement de comptes sur fond de trafic de stupéfiants qui tourne mal. Telle semble être l'origine du drame survenu hier dans la matinée, rue Saint-François, dans le centre-ville de Cognac. Un homme âgé de 34 ans, locataire d'une petite maison, située au milieu de la rue, aurait fait feu sur un visiteur. Ce dernier, un quadragénaire habitant Cognac, est décédé.

L'auteur du coup de feu a prévenu lui-même la police. L'arme de chasse dont il s'est servi lui appartenait. Il a été placé en garde à vue. L'homme était connu des services de police, mais son casier judiciaire ne mentionne qu'une condamnation pour conduite sous stupéfiants. La victime aurait plus notoirement eu affaire à la justice, avec

de lourdes condamnations à la clé.

L'enquête a été confiée à la SRPJ de Limoges. La police s'est activée sur place toute la journée, hier. En fin d'après-midi, des membres de la police technique et scientifique, revêtus de tenues protectrices, procédaient à des relevés.

« Il était gracieux »

La scène contraste avec le caractère paisible de cette petite rue, située entre le jardin de l'hôtel de ville et le lycée Jean-Monnet. « Moi qui croyais habiter un quartier calme ! », s'étonne une voisine. « Avant, ici, c'était des jardins potagers. Il ne se passe pas grand-chose dans le quartier. C'est bien triste de mourir si jeune pour une histoire de drogue. Moi j'ai 92 ans et je suis bien content de vivre ! », commente un autre riverain.

Selon une voisine proche, l'auteur du coup de feu n'avait pas du tout mauvaise réputation. « Il était gentil, gracieux, ce petit jeune. Il disait bonjour, il demandait comment ça allait. Ce n'était pas quelqu'un de renfermé. Il recevait beaucoup de monde chez lui. » Vendredi soir, puis dimanche matin, elle a remarqué pas mal d'allées et venues. « On a entendu le chien gueuler. Depuis, il a été récupéré pour être placé dans un chenil. »

Quel est le scénario qui a abouti au coup de feu ? D'autres personnes ont-elles été impliquées ? L'enquête doit clarifier la façon dont les faits se sont enchaînés. Au moment du tir, ils semblent que les deux hommes étaient seuls dans la maison de la rue Saint-François. Le parquet restait peu disert, hier, attendant la fin de la garde à vue pour communiquer.

Une solution pour faire venir des médecins ?

SANTÉ Deux médecins généralistes d'Ars ont suivi une formation pour devenir tuteurs. Le but est de faire venir des stagiaires et de leur donner envie de s'installer définitivement

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Is sont retournés sur les bancs de l'école. L'espace de deux jours, au mois de février, les docteurs Lhoste et Petit ont quitté leur cabinet d'Ars pour se former. Cet enseignement vise à leur donner un statut : celui de maître de stage. Concrètement, les deux généralistes peuvent désormais accueillir des stagiaires en première année de médecine. « Jusqu'ici, nous n'avions pas eu le temps de faire cette formation », avoue Amaud Lhoste.

Mais le temps, ils l'ont pris. Car dans quelques mois, leur cabinet va subir une profonde transformation : Grand-Cognac va racheter les lieux et agrandir le tout pour créer la toute première maison de santé de l'agglomération, pour un coût de 900 000 euros.

La démographie chute

Mais comment remplir ce nouveau cabinet ? En attirant les jeunes. C'est précisément pour cela que les deux médecins ont fait cette formation. « On a vu partir tous nos confrères aux alentours sans être remplacés, se souvient le docteur Lhoste. Le renouvellement ne se fait pas et cela nous inquiète. » Accueillir des internes constitue l'une des pistes pour enrayer la chute de la démographie médicale. « Pour aimer quelque chose, il faut l'avoir testé, analyse le docteur Alain Petit. Or, les internes ne voient souvent que le milieu hospitalier. Ils ignorent ce qu'est la médecine générale. Il faut donc être attrayant. »

Les nouveaux locaux seront une manière d'être séduisant sur la forme. « Un interne en première année reste avec nous toute la journée. Mais en deuxième année, ils sont autonomes et reçoivent les patients tout seuls. Il fallait donc impérativement un bureau isolé. »



Les docteurs Lhoste et Petit sont désormais maîtres de stage. Ils espèrent que les jeunes médecins seront enclins à rester pour étoffer l'offre médicale. PHOTOLIS.

Sur le fond, il s'agit aussi d'aller séduire les jeunes médecins.

« Quand ils font leurs études au CHU, ils voient des cas exceptionnels et passionnants. Mais ce n'est pas la médecine du quotidien, celle qu'on voit le plus. Et c'est aussi passionnant. Il faut leur montrer ça. C'est au moment du stage que cette transmission se fait, donc c'est très important »

Un discours qu'il est rare d'entendre dans la bouche de généralistes. En effet, sur le secteur de Grand-Cognac, une infime minorité de médecins sont tuteurs.

POLITIQUE

Thomas Mesnier, le député d'Angoulême, s'est illustré lors de l'examen du projet de loi Santé, mi-mars. Le rapporteur général a proposé qu'un stage en zone de désert médical soit rendu obligatoire pour les étudiants en médecine. Cet amendement a été adopté en commission. Mais il n'a finalement

pas été retenu. « C'est une mesure qui, si elle est louable dans l'objectif, est irréalisable. Donc je vais proposer sa suppression en séance publique », a indiqué l'élu à nos collègues du « HuffPost ». La mesure avait provoqué une vive inquiétude chez les médecins et étudiants en médecine.

Cette situation émeut certains politiques, qui préfèrent s'exprimer sous couvert d'anonymat pour ne pas froisser cette corporation : « Le souci c'est que beaucoup de médecins de l'ancienne génération n'ont jamais voulu être maîtres de stage. Donc ils n'ont jamais réussi à faire venir des jeunes. La conséquence ul-

time, c'est qu'ils ne seront pas remplacés. »

Le docteur Alain Thiburce, président d'une association de généralistes, le concède : « On n'a peut-être pas été assez engagé. Il faut dire que pour être maître de stage, il faut soi-même suivre une formation. Or, nous sommes déjà débordés. »



LE PIÉTON

A vu passer des bancs de poissons d'avril sur les réseaux sociaux, hier. La Ville de Cognac a choisi l'option gros poisson avec cette (fausse) information frétillante : pendant les travaux place François-1^{er}, la statue équestre du roi démembrera place du Solençon, à Saint-Jacques. Sur l'image postée sur la page Facebook de la Ville, ce bon roi et les angelots qui gardent son socle sont entièrement redorés. Ce qui permet de se rendre compte que cette parure ne lui va guère, on dirait un œuf de Pâques !



PHOTOMONTAGE VILLE DE COGNAC.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Secours catholique. De 9 h 30 à 11 h 30, vente de vêtements à petits prix et réception des dons, au 13, rue Millardet. Ouvert à tous.

Rencontre philosophique.

À 18 h 30, « Pour une autre conception de l'homme : quelle morale ? Quelle éthique ? », par Corine Pelluchon, spécialiste de philosophie morale et politique et d'éthique appliquée, à la bibliothèque. Tél. 05 45 36 19 50.

« **Génération croisées** ». Exposition le long de la promenade des quais, réalisée par la classe de 3^e C du collège Claude-Bouche et par des participants du Cep'age.

Grainothèque. De 14 h à 18 h, à la bibliothèque. Il est encore temps de faire vos semis et, pour cela, il faut des graines. Apportez, prenez et faites pousser la diversité. Tél. 05 45 36 19 50.

La députée se mobilise pour l'environnement

POLITIQUE

Sandra Marsaud a signé un courrier au Premier ministre l'engageant à aller plus loin

Le courrier a atterri sur le bureau du Premier ministre au début du mois de mars, révèle nos confrères de « Ouest France » : 120 députés ont écrit à Édouard Philippe pour réclamer des objectifs plus ambitieux en matière d'énergies marines et agricoles renouvelables. « Cela fait partie des gros enjeux et je m'inscris pleinement dedans », commente, à « Sud Ouest », Sandra Marsaud. La députée de Cognac fait partie des signataires.

Plus précisément, cette missive met l'accent sur l'éolien en mer et le biogaz dans la future Programmation pluriannuelle de l'énergie (un texte actuellement en construction). « L'idée est de mettre le curseur un peu plus haut », précise l'élue charentaise.

Mais demander plus, cela ne signifierait-il pas que le gouvernement ne fait pas assez ? Il est en tout cas permis de se poser la question à la vue de l'initiateur du texte : Mathieu Orphelin, député



Sandra Marsaud veut aller plus loin avec le biogaz et l'éolien marin. ARCHIVES LOÏC DEQUIER

proche de Nicolas Hulot, qui a quitté LREM estimant que les choses n'allaient pas assez vite en matière d'environnement. Ainsi, Sandra Marsaud ne s'inscrit-elle pas dans un mouvement de frondeurs ? « Non, désamorce-t-elle. On discute sereinement. Notre but est simplement d'être constructif et ambitieux. Les textes de loi passent à la moulinette du Parlement, c'est le jeu ! »

Visiblement, la députée cherche à ne pas être prise en défaut de loyauté vis-à-vis du gouvernement.

Jonathan Guérin

Dans l'intimité des mots...

CHÂTEAUBERNARD Salle Sainte-Thérèse, vendredi 29 mars. Certes, le Printemps des poètes s'est tout juste terminé mais qu'importe, Jacques Barbot, metteur en scène des Castelbaldins, et son équipe en ont conservé le thème de l'édition 2019 – « La Beauté » – pour s'essayer à une soirée poésie en petit comité. Une première que les participants espèrent voir se renouveler tant chacun y a livré un peu de son intimité poétique. Ce rendez-vous s'inscrit dans la continuité d'une autre soirée poésie organisée dans le même lieu, il y a à peine un an, en hommage au défunt Marcel Blanc qui s'adonnait à la poésie dans le plus grand secret. Ses petits enfants en avaient fait lecture à ses obsèques. Touché par la grâce de ces mots, Hu-



Dany Vinet, présidente de l'atelier de poésie de Cognac, participait à la soirée de vendredi. PHOTO SANDRA BALIAN

bert Luqué, président d'honneur des Castelbaladins, n'avait alors pas voulu laisser son œuvre sous silence.